

**Zeitschrift:** Domaine public

**Herausgeber:** Domaine public

**Band:** - (1973)

**Heft:** 221

**Artikel:** CICR : épuration ou renouvellement

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1027591>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## EN MARGE DE L'ÉDITORIAL

### CICR : épuration ou renouvellement

En ce qui concerne la réorganisation du CICR, plusieurs problèmes sont à l'ordre du jour : a) la démission en bloc de tous les membres du Comité (trop âgés, insuffisants, etc.) ; à ce sujet, une idée du professeur Jacques Freymond consisterait à réunir les délégués (et anciens délégués) — médecins du CICR en une sorte de conférence constituante, et à les charger de définir les responsabilités et la fonction de membre du Comité et de préciser ce que l'on est en droit d'attendre de lui ; la même conférence présenterait également des propositions pour un renouvellement complet du Comité. (Dans la mesure où les médecins sont généralement reconnus comme une autorité neutre, et dans celle où leur profession, exercée au titre de délégués, le plonge au cœur même de l'action du CICR sur le terrain et des problèmes pratiques qui se posent à lui cons-

tamment, l'idée du professeur Freymond est loin d'être déplacée.)

b) l'internationalisation du CICR ; de plus en plus, on fait valoir qu'une organisation qui n'est pas seulement exclusivement suisse, mais qui recrute la plupart de ses membres par coopération (ce qui n'est pas un mauvais système en soi) parmi quelques vieilles familles de Genève, n'est plus adaptée aux réalités d'aujourd'hui ; il s'agirait donc d'internationaliser le CICR, de l'ouvrir notamment aux Nordiques, qui se sont montrés particulièrement actifs dans le domaine humanitaire depuis la Seconde Guerre mondiale.

Ces changements fondamentaux sont probablement nécessaires et présentent même peut-être un caractère d'urgence. Mais on voit mal le Comité actuel faire en quelque sorte un saut dans le vide, en démissionnant en bloc d'un instant à l'autre, ou en s'internationalisant, sans s'être assuré de la solidité de certaines garanties. Les changements radicaux et indispensables à opérer ne pourront venir qu'après la désignation d'un nouveau président capable de les imposer.

## Radio romande: on prend les mêmes et on recommence !

Concluant notre analyse des dernières nominations à la Radio romande (DP 212), nous insistions sur l'importance de l'assainissement du climat quotidien dans les studios de La Sallaz. La volonté d'ouverture des responsables de la station allait se marquer, disions-nous, lors des rocafè importantes dans la rédaction rendues nécessaires par les promotions MM. Nicod et Vallotton.

Or les têtes de la Société romande de radio et télévision (SRTR) n'ont, semble-t-il, rien appris des derniers remous. A peine le très radical Bernard Nicod est-il nommé, que l'on pense à Michel Margot, l'actuel correspondant de Berne de la radio, pour devenir chef des informations. Le moins que l'on puisse dire est que l'on construit

une équipe homogène : M. Margot, dont on connaît du reste les ambitions depuis quelques semaines, n'avait-il pas posé sa candidature, il y a peu, pour le poste de secrétaire du Parti radical suisse ?

Décidément, la réorganisation de la radio et de la télévision est fort utile à la droite qui ne met pas de gants pour placer ses hommes. Après la nomination de l'ancien chef du service de presse de l'Union démocratique du centre au poste de rédacteur parlementaire de la TV alémanique, voilà encore un pion placé sur l'échiquier des médias. Les journalistes de la radio et de la télévision réagiront-ils ou se contenteront-ils de subir cette « normalisation » ?

## Télévision et armée : à refaire !

Les deux émissions que la Télévision romande a consacrées à l'Armée suisse auront probablement déçu les amateurs de terribles simplifications. Ni machination gauchiste, ni apologie militariste. Mais une grisaille — en couleurs — bien à l'image de la vie militaire traditionnelle, et une totale confusion de propos ; celle qui s'installe presque nécessairement dès lors que l'on parle de défense nationale. Bref, pas de quoi fouetter un commandant de corps, malgré la vivacité de certaines critiques, rien qui puisse enthousiasmer les nostalgiques de l'ordre nouveau dans le militarisme bâti de quelques officiers subalternes aux idées courtes.

### Les armes nobles et les autres

Quant au citoyen non prévenu, l'uniforme dans le placard, les pantoufles devant le poste de télévision, il gardera l'impression d'une émission profondément ambiguë, malgré sa réussite technique, le soin apporté à sa préparation, le temps consacré à sa réalisation.

Ambiguité tout d'abord dans l'accent délibérément mis, lors du premier volet, sur les armes nobles — aviation, blindés, grenadiers-parachutistes, et même artillerie — au détriment de la piétaille, qui constitue encore près des trois quarts de notre corps de bataille. Au-delà des impératifs du spectacle, c'est un choix politique qui se reflète ici. Car, à plusieurs reprises, les officiers supérieurs interrogés ont mis l'accent sur la nécessité d'une armée moderne pour séduire une jeunesse élevée dans le culte de la technique. Comme si le problème numéro un de la défense nationale est d'abord celui de la technicité de l'armée.

Ambiguité ensuite, en raison de la prétention à vouloir toucher à tous les problèmes militaires, à